

**3 juin
Paris**

MEETING INTER

... à quatre semaines du sommet européen consacré au
et à deux semaines du résultat des élections

La Grèce, leur modèle ?

Il prendra la parole

IANNIS BASKOZOS

Vice-président
de la Fédération des médecins
hospitaliers de Grèce (OENGE).



**Interview
de Dimitris
Varnavas,
président
de la Fédération
des médecins
hospitaliers de
Grèce (OENGE)**

Le conseil général de votre fédération, réuni aujourd'hui, a décidé de désigner le docteur Iannis Baskozos, vice-président, pour venir témoigner sur les atrocités provoquées dans les hôpitaux en Grèce par le mémorandum de la troïka, mémorandum que le peuple grec a rejeté à 80 % dans les élections du 6 mai.

Notre fédération des médecins hospitaliers de Grèce (OENGE), qui regroupe 22 000 médecins travaillant dans les hôpitaux du pays, a pris position depuis le début contre les mesures d'austérité, et nous avons entraîné derrière nous d'autres organisations. Lors de notre conseil général, nous avons discuté de votre invitation. Nous avons dans le passé participé à des réunions en France et en Bulgarie. Nous partageons votre point de vue sur le fait que la question du mémo-

randum dépasse les frontières de la Grèce. De la même façon, nous nous félicitons de la visite de nombreux militants chez nous en Grèce, pour qu'ils viennent constater la réalité de la catastrophe humanitaire et sanitaire que le mémorandum a imposée. Nous sommes heureux de pouvoir dialoguer avec des militants ouvriers de France, d'Espagne, d'Allemagne...

Peux-tu nous dire quelle est la situation dans les hôpitaux grecs ?

Nous sommes médecins, nous considérons que notre devoir, c'est servir les malades avant tout. Mais aujourd'hui, le mémorandum impose des mesures qui sont contradictoires avec notre devoir. Je viens d'apprendre que dans un hôpital, on rogne sur les plateaux repas des malades, on supprime le yaourt auquel les patients avaient droit ! Avant les élections du 6 mai, le

ministère de la Santé a annoncé que 20 % des hôpitaux du pays devraient fermer. En réalité, selon le mémorandum et la troïka, ce sont 40 % des hôpitaux du pays qui devraient disparaître. N'oubliez pas que le premier mémorandum (*mis en place sous le gouvernement Papandréou — NDLR*) a déjà abouti à la fermeture de 11 000 lits dans les hôpitaux. Notre camarade, qui parlera à votre meeting au nom de notre fédération, va faire la démonstration qu'il s'agit là de la destruction sciemment organisée de notre système de santé. Mais ce qui s'est manifesté ces derniers jours en Grèce, c'est le refus du peuple grec d'être conduit au suicide, le refus d'appliquer le mémorandum. ■

Propos recueillis à Athènes
par Dominique Ferré,
mercredi 16 mai 2012.

L'Allemagne, leur "modèle", vu par les travailleurs

Il prendra la parole

PAUL PATERNOGA

Président des délégués du personnel pour le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et également membre du bureau de l'AfA (SPD) pour cette région.



Lorsque Paul Paternoga, le 1^{er} octobre de l'année dernière, a pris la parole dans le meeting du POI, il a terminé son intervention en disant — c'était quelques jours après que le gouvernement Merkel ait décidé d'élargir, avec le soutien de la direction du SPD, le fonds de sauvetage des banques (FESF) — :

« Bientôt vont commencer les négociations salariales dans l'industrie métallurgique et dans le service public au niveau national. Elles sont d'une grande importance en Allemagne. Là on se battra contre les mots d'ordre politiques d'"amélioration de la compétitivité" et de "maintien de la discipline budgétaire" !

Là Merkel, l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI seront confrontés à la volonté — que j'espère unie — des travailleurs ! »

Aujourd'hui, à peine six mois plus tard, on peut dire que notre collègue Paul Paternoga a eu raison d'espérer et de faire confiance à ses collègues syndicalistes et aux travailleurs allemands.

Les métallos ont résisté à la pression politique et maintenu leurs revendications. Ils ont mené des discussions à tous les niveaux et ont engagé le combat pour la revendication des 6,5 %. Les collègues des services publics en ont fait autant.

Ils n'ont pas renoncé à faire massivement la grève pour leurs revendications. Ils étaient 300 000 dans les administrations, les hôpitaux, les transports et l'infrastructure des services publics, et ils étaient 800 000 dans l'industrie métallurgique, entre autres en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et dans la région de Cologne, dont vient notre collègue Paul Paternoga. Et c'est non seulement dans ces secteurs, mais également dans toute une série d'autres

que s'est étendu le mouvement de grève, chez Telekom, dans les banques... Les métallos ont arraché 4,39 % d'augmentation.

Ce mouvement vient d'atteindre son point le plus haut aujourd'hui avec les élections au Parlement régional du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie le 13 mai.

La CDU, le parti dirigeant de la coalition gouvernementale, a subi une défaite historique. Pour sauver sa politique, il doit plus que jamais en appeler aux dirigeants du SPD pour que ces derniers ratifient au Parlement les traités européens sur le pacte de stabilité et le TSCG.

Paul Paternoga et d'autres sociaux-démocrates et syndicalistes ont pris l'initiative d'une lettre ouverte aux députés du SPD, dans laquelle ils demandent que ces derniers ne disent pas non à « la version présente » des contrats européens, comme le proposent un certain nombre de respon-

sables sociaux-démocrates et syndicaux, mais qu'ils se prononcent pour un non sans condition.

Ils ont également, à l'occasion des discussions dans le SPD sur les revendications en vue des élections au Parlement du Land, demandé que les députés s'engagent sur le non à la ratification des deux traités, puisque les Parlements des Länder et leurs gouvernements participent à la décision. Entre-temps, ce sont 1 300 syndicalistes et sociaux-démocrates qui ont signé cette lettre ouverte. Sur la base de cette dernière, une délégation aura lieu le 24 mai. Des résolutions similaires ont été adoptées dans les syndicats Ver.di et GEW à différents niveaux. Lors du congrès de l'AfA (commissions des travailleurs dans le SPD sur les questions qui les concernent) la direction n'a pu empêcher une résolution pour le non aux traités MES et TSCG que de justesse. ■

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

> HÔPITAUX DE PARIS

Appel contresigné par 83 personnels de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris dont de nombreux militants et responsables syndicaux (extraits)

« Refuser de lancer le processus de ratification du traité »

« Un nouveau président de la République a été élu le 6 mai 2012. Nous, personnels hospitaliers et militants de l'AP-HP de toutes tendances, considérons que le premier acte du nouveau président de la République devrait être de refuser de lancer le processus de ratification du TSCG dans notre pays.

Nous nous prononçons pour une manifestation nationale dans l'unité à Paris pour dire ensemble :
"Non à la règle d'or, non à la ratification du TSCG." »

**28 juin > Sommet des chefs d'Etat
de l'Union européenne**

4 juillet > 1^{er} numéro des abonnements d'été

ABONNEZ-VOUS POUR L'ÉTÉ : 10 numéros, 12 euros.

NON A LA RATIFICATION

NATIONALISTE

nouveau traité, en pleine crise de l'Union européenne, législatives en France et en Grèce.

L'Espagne, leur modèle ?

Il prendra la parole

PABLO GARCIA-CANO LOCATELLI

Membre de la commission exécutive de la fédération de l'industrie de Madrid des Commissions ouvrières (CCOO)



Pablo García-Cano Locatelli (35 ans) est membre de la commission exécutive de la fédération de l'industrie de Madrid des Commissions ouvrières (CCOO), qui compte 23 000 adhérents. Il est travailleur et délégué des CCOO au comité d'entreprise John Deere Ibérica qui produit des machines agricoles. L'usine, qui compte 1 400 employés, est située à Getafe (Madrid). Pablo a participé activement aux piquets lors de la récente grève générale du 29 mars contre la réforme du Code du travail.

Il est l'un des initiateurs de la "plateforme de syndicalistes pour la démocratie et l'indépendance syndicale". Récemment, il a fait partie des délégations reçues par les commissions exécutives confédérales des CCOO et de l'UGT, pour leur apporter les 2 500 signatures de militants syndicaux sur une lettre à Toxo et Méndez, secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT.

Les signataires de cette lettre demandent aux directions de leurs syndicats de rompre l'accord social et économique (ASE) signé avec les patrons et le gouvernement précédent.

Pablo a participé le 21 avril à une rencontre de travailleurs et d'organisations préparant la convocation d'une conférence ouvrière de toute l'Espagne pour une représentation politique fidèle aux intérêts des travailleurs et des peuples. Lors de cette réunion, une campagne a été décidée, et rencontre déjà un large écho, pour réclamer des directions de l'UGT et des CCOO la convocation d'une grève générale jusqu'au retrait de la réforme du Code du travail, etc.

Un pacte fiscal destiné à voler 18,349 milliards aux travailleurs

Le Conseil de politique fiscale et financière, qui réunit le gouvernement central espagnol et les dix-sept communautés autonomes, a adopté à l'unanimité un plan d'ajustement global de 18,349 milliards d'euros, dans le but de réduire le déficit des régions à 1,5 % du PIB en 2012, répondant ainsi aux exigences de l'Union européenne.

Ce pacte implique presque toutes les forces politiques liguées pour la mise en œuvre des coupes qu'exigent le capital financier et ses institutions, et en premier lieu l'Union européenne. Cela au moyen de la loi de stabilité budgétaire, que le PSOE (Parti socialiste) et Izquierda Unida (IU) n'ont pas soutenue, mais qu'ils s'empressent maintenant d'appliquer.

Le gouvernement andalou de coalition PSOE-IU, et le prochain gouvernement des Asturies soutenu par le PSOE (Parti socialiste), Izquierda Unida (Gauche unie) et UPyD (Union progrès et démocratie), ont approuvé cet accord, tout en exprimant des « réserves ».

SE SOUMETTRE À L'UNION EUROPÉENNE OU ROMPRE AVEC ELLE ?

C'est dans ce contexte qu'une délégation formée de dix syndicalistes des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT), mandatée par 1 700 travailleurs qui ont signé une lettre aux parlementaires élus d'IU et du PSOE, a été reçue par trois parlementaires d'IU.

Dans cette lettre aux parlementaires il était dit : « Le mandat du peuple andalou vous oblige à défendre les services publics, sans accepter les coupes budgétaires que Rajoy veut imposer pour satisfaire Bruxelles et les marchés financiers. Vous devez faire une politique socialiste, une politique de gauche qui n'accepte pas les diktats des marchés. »

ÉDITORIAL

“Nous luttons pour notre survie”

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Nommé ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius a, ce 21 mai, appelé la Grèce à « respecter le mémorandum », car « on ne peut pas à la fois vouloir rester dans l'euro et ne faire aucun effort ». Trois jours plus tôt, Sofia Sakorafa avait, de fait, répondu par avance. Qui est-elle ? Députée du Parti socialiste grec (Pasok), Sofia Sakorafa en fut expulsée pour avoir voté contre le premier plan d'ajustement. Mais, le 6 mai, elle fut triomphalement réélue (cette fois sous la bannière de Syriza), obtenant plus de suffrages qu'aucun autre élu (tous partis confondus).

Le 18 mai, donc, Sofia Sakorafa déclarait dans une interview à Mediapart : « Nous voulons rester dans la zone euro. » Cependant : « Demeurer dans la zone euro ne peut signifier sacrifier un peuple, le laisser mourir de faim. La question qui se pose maintenant n'est pas celle de l'euro. Nous luttons pour notre survie. Et si rester dans la zone euro signifie la destruction de la Grèce, nous devons en sortir (...). Je ne comprends pas comment on peut rester dans la zone euro si le prix à payer est un salaire de 200 euros par mois. » Quant à l'hypothèse de « renégocier » le fameux mémorandum ? « L'accord ne peut pas être amélioré. Qu'entend-on améliorer quand la destruction est maintenant quasi totale ? Il n'y a pas d'argent pour payer les pensions, le droit du travail obtenu au cours des siècles par les peuples d'Europe a été détricoté. »

Il n'est pas nécessaire de partager toutes les positions de Sofia Sakorafa pour reconnaître qu'elle soulève une question majeure pour les peuples d'Europe, et même pour toute la civilisation humaine : si un mémorandum (ou un plan d'austérité) conduit à la destruction de tout, s'il faut sacrifier le peuple pour sauver l'euro, qui prendra la responsabilité de dire que c'est cela qu'il faut faire ? Les dirigeants du Pasok ont pris cette responsabilité : ils en ont payé le prix. Qui prendra cette responsabilité aujourd'hui en Europe ? Ces questions, on le comprend, ne concernent pas seulement la Grèce. Elles nous ramènent, en France, au rapport entre le mouvement des électeurs qui, le 22 avril et le 6 mai, ont exprimé leur rejet des politiques d'austérité dictées par l'Union européenne, et la politique qui sera effectivement mise en œuvre par le nouveau gouvernement.

Les hasards du calendrier nous amènent, cette semaine, au 7^e anniversaire du 29 mai 2005. Quel était le contenu de la victoire du vote non le 29 mai 2005 ? C'était : non à une prétendue Constitution européenne dont la seule fonction était d'imposer la dictature « constitutionnelle » des politiques d'austérité, de destruction et de violation de la souveraineté des peuples. Aujourd'hui, le peuple grec, dans son refus obstiné d'être sacrifié sur l'autel du mémorandum, poursuit le même combat au compte des travailleurs et des peuples de toute l'Europe. Les membres du POI, issus du large rassemblement pour la victoire du vote non en 2005, sont inconditionnellement à leurs côtés. Les 106 candidats du Parti ouvrier indépendant aux législatives ne ménageront aucun effort dans l'aide à la mobilisation contre la dictature de la troïka, en France comme en Grèce. Cela ne devrait-il pas être le cas de tous ceux, quelles que soient leurs origines politiques, qui contribuèrent à la victoire du non en 2005 ? Qu'en pense (entre autres) Laurent Fabius ?

A qui douterait de la barbarie du mémorandum (et de l'impossibilité de l'amender), une proposition : rendez-vous le 3 juin, porte de Charenton, pour écouter de la bouche même du docteur Baskozos la réalité de la situation des hôpitaux grecs !

ET AUSSI à la tribune, des militants ouvriers français et des responsables du POI.

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

> CREIL-MONTATAIRE
Appel de militants et élus

Unité pour la non-ratification du TSCG

« Nous sommes syndicalistes, militants ouvriers, élus, issus de diverses tendances du mouvement ouvrier.

Tous les jours, dans nos secteurs professionnels, dans nos localités, nous sommes confrontés aux conséquences de l'application des plans de rigueur imposés par l'Union Européenne pour réduire les déficits publics, rembourser la dette...

Cette politique de rigueur, d'austérité, de destruction des conquêtes sociales, les travailleurs n'en peuvent plus : ils veulent stopper cette logique destructrice.

Mais, pour l'Union Européenne, pour la troïka (BCE, FMI, Commission européenne) il faut aller beaucoup plus loin, aller jusqu'au bout de la baisse du coût du travail, de la liquidation des conquêtes sociales, du démantèlement des services publics et de l'école (...).

Les travailleurs veulent vivre, ils ne veulent pas subir le même sort que les travailleurs grecs ou espagnols : après les présidentielles, le nouveau traité européen ne doit pas être ratifié !

L'unité doit se réaliser pour la non ratification du TSCG.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous unir sans attendre, au-delà de nos parcours et de nos appartenances diverses, pour combattre ensemble pour la non ratification du nouveau traité européen, TSCG, et dans cet objectif, nous appelons militants, travailleurs de toutes tendances à s'engager avec nous dans cette campagne, dans la préparation d'une manifestation nationale à Paris pour dire ensemble : « Non à la règle d'or ! Non à la ratification du nouveau traité européen ! »

PREMIERS SIGNATAIRES :

Aurigny François, (retraité, POI) ; Belhouachi Zineddine, (conseiller municipal, PCF) ; Benoist Benjamin, (conseiller municipal, PCF Montataire) ; Julie Bordez, (conseillère municipale Montataire) ; Patrick Boyer, (conseiller municipal, PS Montataire) ; Brice Richard, (enseignant, POI) ; Broth Lazare, (conseiller municipal, Montataire) ; Burato Colette, (élue PS, Montataire) ; Capet Joël, (élu municipal, Montataire) ; Carpentier Bruno, (élu municipal PCF, Montataire) ; Couallier Claude, (élu municipal PCF, Montataire) ; J. L. Dion, (maire de Thiverny) ; El Arassi Amar, (militant PG) ; Gruny Annie, (conseillère municipale PCF, Montataire) ; Kordjani Abdelkrim, (conseiller municipal PCF, Montataire) ; Alain Lebreton, (conseiller municipal POI, Montataire) ; Mathé Hélène, (militante syndicaliste, POI) ; Azide Razack, (conseiller municipal PS, Montataire) ; Stalin Claude, (conseiller municipal PS, Montataire).

DU TRAITÉ EUROPÉEN

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Déclaration du bureau national

La solution simple : cesser d'accepter les diktats de l'Union européenne

Réuni le 17 mai, le bureau national du POI a enregistré le dépôt de candidatures du parti aux élections législatives dans 106 circonscriptions. Celles-ci s'inscrivent dans un contexte : la défaite de Sarkozy le 6 mai, c'est le rejet de l'austérité, de la soumission aux diktats de l'Union européenne ; c'est le rejet de toutes les conséquences dramatiques de cette politique menée contre des millions de travailleurs, de jeunes, de retraités et l'immense majorité de la population.

Tout le monde le sait : dans toute l'Europe, la dictature de la dette et de l'austérité est massivement rejetée. Après la France, c'est en Allemagne que les électeurs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont dit à Mme Merkel : non aux plans d'austérité !

En Grèce, les partis soutenant le paiement de la dette et les diktats (mémoire) de la troïka (Union européenne-FMI-Banque centrale européenne) se retrouvent en situation d'explosion. La Grèce démontre que toute « solution » respectant les plans de l'Union européenne ne fait qu'aggraver la situation, et entraîner toujours plus de misère, de désespoir et de rejet massif.

Le POI salue la position adoptée par Alexis Tsipras, dirigeant de la coalition Syriza (arrivée en deuxième position), qui refuse de participer à un gouvernement qui appliquerait le mémorandum : il a raison, c'est l'exigence majoritaire du peuple grec !

C'est dans ce mouvement profond de rejet de l'Union européenne, rejet de l'austérité, des contre-réformes et des plans sociaux que François Hollande a été élu. En tiendra-t-il compte ?

Depuis l'élection, les événements se précipitent en Europe. Ils montrent que continuer sur la voie de l'austérité, c'est marcher au chaos. Le POI n'est pas partisan du chaos, mais de la recherche de solutions conformes aux aspirations du peuple.

Le POI appelle à entendre tous ceux qui disent : il n'est pas possible, au lendemain du 6 mai, de continuer, dans les régions et départements dirigés par des coalitions PS-PCF-PG-Verts appuyées par l'UMP, à appliquer par avance la « règle d'or » !

Pas possible non plus de répéter le scénario de l'adoption du Mécanisme européen de stabilité (MES) grâce à l'abstention du groupe socialiste au Sénat qui, majoritaire, aurait pu le bloquer.

Quant à la politique qui sera menée par le gouvernement de M. Ayrault, il est trop tôt

**POI PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT**
Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples



POI, 87 rue de Flandre, 75010 Paris - Tél. 01 48 01 85 85 - C. com. poif@orange.fr - www.poi.fr

pour en juger. Beaucoup va dépendre de ce que MM. Hollande et Ayrault feront avec le traité TSCG « Super-Maastricht ».

Pour sa part, le POI, aux côtés des peuples et des travailleurs, se prononce pour la rupture avec l'Union européenne et le refus de ratifier le TSCG. C'est pourquoi, dès qu'il en a eu connaissance, il a pris l'initiative d'une campagne qui est aujourd'hui porteuse de 45 000 signatures, pour dire : non à la ratification. Dans ce contexte, on apprend que lors de sa rencontre avec Mme Merkel, François Hollande a réaffirmé sa volonté de « renégocier » le traité et d'y introduire un volet consacré à la croissance. Les travailleurs, les jeunes sont en droit de poser la question : de quoi s'agit-il exactement ? S'agirait-il de faire supprimer :

- **L'article 3-2 qui oblige à inscrire l'austérité (« règle d'or ») dans la Constitution** (ou les lois de finances), dans le but de contraindre les syndicats à s'inscrire dans l'austérité permanente ?
- **L'article 4 qui, obligeant à réduire de 5 % par an la dette de l'Etat**, signifierait dès 2013 couper plus de 80 milliards d'euros dans le budget (bien plus que le budget de l'Éducation nationale) ?
- **L'article 3-1 qui obligerait à réduire de 80 milliards d'euros le déficit de l'Etat dès l'an prochain ?**

Sans aucun doute, une telle suppression ferait disparaître autant d'obstacles aux revendications des travailleurs et de la population. Mais si tel n'est pas l'objet de la « renégocia-

tion », si le traité « renégocié » persistait à imposer la « règle d'or », cela aboutirait — qu'on le veuille ou non — à décider de continuer cette politique, dictée par l'Union européenne, ce serait ouvrir la voie au chaos.

Pas plus en France qu'en Grèce ou dans d'autres pays, rien ni personne n'a le pouvoir de convaincre les peuples et les travailleurs d'Europe d'accepter ce que, par les grèves et les manifestations, mais aussi sur le terrain électoral, ils ne cessent de rejeter massivement.

Pour le POI, rien n'est plus urgent que de travailler à la réalisation de l'unité des travailleurs et des organisations pour arrêter la spirale infernale des plans de la troïka.

Pour le POI, la solution simple, de bon sens, dictée par le simple respect de la volonté du plus grand nombre, c'est de cesser d'accepter les diktats de l'Union européenne, de cesser de les appliquer dans les régions et les départements, de répondre à l'aspiration des peuples, à cette volonté majoritaire, en un mot : respecter la démocratie.

Pour le POI, la solution conforme à la démocratie appellerait qu'on s'appuie sur les peuples et les travailleurs, qui y sont prêts, pour dire non, et donc refuser de ratifier le TSCG.

M. Hollande, le PS, ses soutiens, ceux qui ont appelé à voter pour lui, choisiront-ils cette voie ? Ce serait là la solution la plus économique.

Le POI est favorable en conséquence à tout ce qui peut concourir à rassembler dans l'unité tous ceux qui veulent répondre à l'attente des peuples et des travailleurs et se battre ensemble contre la ratification.

Le POI s'est adressé et s'adresse à tous les militants ouvriers, à tous les partis et organisations politiques se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie, pour leur proposer l'organisation d'une campagne commune (incluant la possibilité d'une manifestation nationale) contre la ratification.

Dans cet esprit, pour contribuer à cette mobilisation, il appelle travailleurs, militants, jeunes de toutes tendances à participer massivement au meeting du 3 juin à Paris, auquel prendront part des travailleurs et militants de Grèce, d'Allemagne, d'Espagne, d'Irlande et de France, unis dans le combat contre l'austérité dans toute l'Europe, contre la dictature de la troïka, contre la ratification du traité « Super-Maastricht ».

Paris, le 17 mai 2012, 16 heures

Campagne contre la ratification du TSCG « Super-Maastricht »

45 529 signatures

Ain : 326 ; Aisne : 206 ; Allier : 269 ; Alpes-de-Haute-Provence : 450 ; Hautes-Alpes : 64 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 1 256 ; Ariège : 88 ; Aube : 58 ; Aude : 78 ; Bouches-du-Rhône : 2 251 ; Calvados : 164 ; Cantal : 20 ; Charente-Maritime : 631 ; Cher : 24 ; Côte-d'Or : 893 ; Côtes-d'Armor : 588 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 564 ; Drôme : 100 ; Eure : 96 ; Eure-et-Loir : 741 ; Finistère : 423 ; Gard : 346 ; Haute-Garonne : 530 ; Gers : 204 ; Gironde : 700 ; Hérault : 882 ; Ille-et-Vilaine : 923 ; Indre-et-Loire : 556 ; Isère : 710 ; Jura : 500 ; Landes : 206 ; Loire : 268 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 145 ; Lot : 85 ; Lot-et-Garonne : 54 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 56 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 1 074 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 2 528 ; Nord : 364 ; Oise : 533 ; Pas-de-Calais : 336 ; Puy-de-Dôme : 104 ; Pyrénées-Atlantiques : 141 ; Pyrénées-Orientales : 206 ; Bas-Rhin : 422 ; Rhône : 1 100 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 398 ; Savoie : 795 ; Haute-Savoie : 550 ; Seine-Maritime : 778 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 57 ; Var : 406 ; Vaucluse : 371 ; Vendée : 58 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 57 ; Yonne : 239 ; Territoire-de-Belfort : 55 ; Paris : 4 800 ; Seine-et-Marne : 1 186 ; Yvelines : 592 ; Essonne : 1 806 ; Hauts-de-Seine : 1 543 ; Seine-Saint-Denis : 4 703 ; Val-de-Marne : 1 486 ; Val-d'Oise : 1 425.

Retraites

Qu'y aura-t-il dans le décret en préparation ?

Nicole Bernard

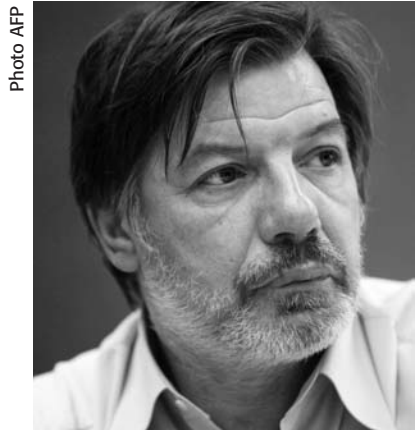
On ne peut pas dire, à cette date, ce qu'il y aura dans le décret en préparation sur le départ à la retraite à 60 ans pour certains salariés.

Notre journal a expliqué, la semaine dernière, la différence entre un calcul des annuités à partir des trimestres « cotisés » ou un calcul à partir des trimestres « validés ».

Elle est de taille. En effet, pour permettre aux salariés ayant rencontré des aléas de carrière (chômage, maladie) de ne pas voir l'âge de départ retardé aux « calendes grecques », et pour permettre aux femmes de ne pas être pénalisées par leurs maternités, la législation actuelle base le calcul de la retraite sur les trimestres validés intégrant les périodes « assimilées », à savoir la maladie, le chômage, les congés maternité ainsi que la majoration de durée d'assurance pour les femmes (huit trimestres par enfant). C'est cette solidarité qui distingue notre système de retraite.

Les organisations syndicales ont donné leur point de vue sur ce qu'elles ont compris du projet du gouvernement.

● **Pour Force ouvrière :** « J'ai entendu dire que ce serait du "cotisé", puis qu'on verrait plus tard pour le "validé". Ce décret risque de ne pas bénéficier aux personnes les plus fragiles, celles qui



Jean-Louis Malys (CFDT) : d'accord pour que soient pris en compte, dans le décret, les seuls trimestres « cotisés ».

ont eu des carrières incomplètes à cause de longues périodes d'inactivité, et singulièrement les femmes » (Jean-Claude Mailly, le 9 mai).

● **Pour Eric Aubin (CGT) :** « Nous aurions souhaité qu'on prenne en compte la durée de cotisation validée. »

● **Tel n'est pas l'avis de la CFDT** qui, par la bouche de Jean-Louis Malys, répond : « Il faudra répondre au problème des carrières incomplètes et de la retraite des femmes, mais (souligné par nous) dans le cadre plus large d'une réforme globale. » La CFDT est donc d'accord pour que soient pris en

compte, dans le décret, les seuls trimestres « cotisés ». Elle le fait au nom de la « réforme globale »

De quelle réforme globale s'agit-il ? C'est la fameuse « réforme systémique » que la CFDT avait fait inscrire dans la contre-réforme Sarkozy de novembre 2010 et dont elle a demandé, en décembre 2011, que « les candidats avancent la mise à plat prévue dès 2012 pour qu'on puisse envisager, s'il y a consensus, une réforme différente ».

Dans cette « réforme systémique », l'architecture actuelle, basée sur la pluralité des régimes correspondant aux statuts particuliers : régime général, régimes complémentaires, régimes spéciaux, Code des pensions civiles et militaires, serait remplacée par le prétendu « régime universel » reposant sur le plus petit dénominateur commun : la durée de cotisation traduite en points sur la base des seules périodes travaillées. Le 12 mai, M^{me} Parisot a encore rappelé l'attachement du Medef à ce « régime universel par points », qu'il défend depuis 2001 parce qu'il permet, outre la disparition des régimes statutaires (fonction publique et régimes spéciaux), outre la prise en compte des seules périodes travaillées, d'ajuster, par le biais de la valeur du point, le montant des retraites sur les besoins des patrons.

Que va faire François Hollande ? Que va faire le gouvernement ? ■

Première rencontre avec les "partenaires sociaux"

Les Echos (22 mai) : "Round d'observation entre gouvernement et syndicats"

Les ministres ont ainsi pu mesurer la difficulté de leur mission, tant les revendications, nombreuses et divergentes, avancées par les syndicats au titre de la "justice sociale" contrastent avec la prudence qu'exige le patronat au nom de la compétitivité (...). Marisol Touraine voit déjà s'accroître la pression sur les conditions du rétablissement partiel de la retraite à 60 ans. Et Arnaud Montebourg a commencé à mâtiner son volontarisme de pragmatisme : il promet d'"ouvrir des discussions tous azimuts" avec les entreprises qui menacent de fermer des sites en France mais

prévoient qu'il "se peut que nous encaissions des échecs" (...).

Moscovici à Berlin : "La France respectera ses objectifs de réduction des déficits publics"

Laurence Parisot (présidente du Medef — NDLR) a synthétisé quelques priorités : elle a d'abord cité les deux "lignes rouges" que représentent la hausse des charges sur les PME et plus globalement l'alourdissement du coût du travail (...). L'organisation patronale voudrait une alternative à l'abandon

de la TVA sociale (...). Le Medef plaide aussi pour une nouvelle réforme des retraites dès l'an prochain. »

« Le ministre des Finances, Pierre Moscovici, a tenté de rassurer hier son homologue, Wolfgang Schäuble à l'issue de sa première visite à Berlin, en lui promettant que la France respectera ses objectifs de réduction des déficits pour parvenir sous 3 % du PIB dès 2013, tout en confirmant la présentation, cet été, d'une loi de programmation des finances publiques pour revenir à l'équilibre budgétaire en 2017 » (Les Echos, 22 mai). ■

Sur le G 8

"L'éventualité, de moins en moins impossible, d'une sortie de la Grèce de la zone euro cristallise toutes les angoisses"

L'éditorial du Figaro (21 mai) commente ainsi le G 8 : « L'indispensable discipline budgétaire ne doit pas tuer les économies européennes, car cela déclencherait une récession mondiale qui réduirait à néant les chances de réélection du président américain. Tout le monde est d'accord. L'éventualité, de moins en moins impossible, d'une sortie de la Grèce de la zone euro cristallise toutes les angoisses. Le G 8 a donc entériné un objectif commun aux contours très flous. Reste à trouver les moyens pour le mettre en œuvre. »

« De son côté, la chancelière allemande, Angela Merkel, a nié toute divergence entre Paris et Berlin sur la stratégie à suivre, en soulignant que "la consolidation des budgets et la croissance sont les deux faces de la même médaille" (...) » indiquent Les Echos (21 mai). « Il reste une incertitude pour la Grèce par rapport aux élec-

tions du 17 juin. J'ai voulu porter le souhait que la Grèce reste dans l'euro, respecte ses engagements, mais soit appuyée et accompagnée par l'Europe pour stimuler sa croissance », a expliqué samedi François Hollande. »

Le Journal du dimanche (20 mai) cite François Hollande : « Il n'y aura pas de confiance sans croissance et pas de croissance sans confiance. Je considère que le mandat qui m'a été confié par les Français a déjà été honoré. »

« Reste un quinquennat pour le démontrer », poursuit l'hebdomadaire. « "Obama joue sa réélection là-dessus" analyse un spécialiste français en poste à Washington (...). "C'est son G 8", confessait un diplomate français. (...) "Il faut qu'il prouve à l'opinion publique américaine qu'il est capable d'obtenir un effort des Européens sans enfoncer un coin entre eux, sans fragiliser l'un par rapport à l'autre." » ■

Sommet de l'Otan



Le Figaro (21 mai) : « Pour sauver le consensus au sommet de l'Otan à Chicago, le nouveau président est prêt à moduler sa promesse d'un retrait des troupes françaises (...). Tout en confirmant qu'il maintiendrait sa décision, "un acte de souveraineté", François Hollande a expliqué (...) qu'il organiserait le retrait anticipé "en bonne intelligence avec nos alliés" (...). Concrètement, seules les troupes combattantes quitteront l'Afghanistan. (...) »

Le ministre de la Défense, J.-Y. Le Drian, a confirmé le maintien de contingents pour des missions de formation de l'armée et de la police. ■

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

Ardèche

Appel pour l'unité contre la ratification du TSCG

« Nous, militants, syndicalistes, élus, laïques, démocrates issus de toutes tendances du mouvement ouvrier et démocratique alertons la population sur les dangers du nouveau traité d'austérité, le TSCG. (...) S'il était adopté, il entraînerait de nouvelles mesures d'austérité inacceptables (...).

Ensemble, nous décidons de tout mettre en œuvre pour empêcher cette ratification et de constituer un comité sur ce mot d'ordre simple :

Unité sans préalable ni condition pour bloquer ce traité ! Le traité de Bruxelles TSCG ne doit pas être ratifié !

L'unité réalisée contre ce traité, c'est la possibilité, comme en 2005, de lui faire échec. C'est pourquoi nous soutenons la proposition que soit organisée une manifestation nationale la plus unitaire possible. »

Les premiers signataires : Aoustet Magali (syndicaliste) ; Armeni Alain (POI) ; Baconnier Jean-Paul (POI) ; Badeigts Jean-Jacques (PCF) ; Barbaroux Jean (syndicaliste) ; Brucker Fabrice (syndicaliste) ; Chamba J. N. (militant parents d'élèves) ; Clairay J. P. (PCF) ; Clot Henri (syndicaliste) ; Dalzon Jérôme (POI) ; Eschallier Eliane (syndicaliste) ; François Jean-Christophe (syndicaliste) ; Guillaume Alain (syndicaliste) ; Helft Gilles (syndicaliste) ; Magnon Marcel (PCF) ; Nicolas Sébastien (syndicaliste) ; Pelletier Véronique (PCF) ; Riou Michel (M'PEP) ; Sabatier Michel (POI) ; Sanges Marc-Antoine (syndicaliste) ; Sartre Alain (POI) ; Simon Joëlle (PS) ; Stora Constant (POI) ; Sylvestre Didier (syndicaliste).

Var

Appel urgent de militants, travailleurs et citoyens de toutes tendances

« Nous avons des parcours différents, des sensibilités différentes, des choix de votes différents pour les prochaines échéances électorales. Au-delà de nos choix respectifs, nous lançons un appel à tous les militants, travailleurs, citoyens, élus et syndicalistes : unité sans condition ni préalable pour la non-ratification du nouveau traité européen dit "TSCG" (...).

Qui pourrait accepter que soit "constitutionnalisée", par exemple, la privatisation du tunnel de Toulon, malgré la position unanime des syndicats, des personnels, et les six mille signatures collectées sur la pétition en ligne de la CGT ? (...)

Qui peut accepter que la revendication soit mise "hors la loi" et que des syndicalistes soient poursuivis, comme en Grèce, pour avoir appelé à lutter contre les mesures de chaos et d'austérité ? (...)

Nous nous prononçons pour la tenue d'une manifestation nationale dans l'unité pour la non-ratification du traité "Super-Maastricht" ».

Premiers signataires publics : Jean-François Begis (enseignant) ; Dominique Canut (cadre à l'arsenal, POI) ; Rémy Dimier (agent de vie scolaire-animateur en centre aéré, PCF) ; Jean-Louis Dourches (météorologiste, syndicaliste, association de consommateurs) ; Gérard Estragon (docteur en chirurgie dentaire, PCF) ; Christian Goron (commerçant, PCF) ; Marcel Grizel (retraité arsenal, PCF) ; Christiane Pignol (retraîtée, POI) ; Fabienne Raimbault (syndicaliste enseignante) ; Catherine Rogier (syndicaliste Education nationale) ; Daniel Rogier (professeur retraité, POI) ; Franck Servel (syndicaliste arsenal).

Val-de-Marne

Un appel d'élus : "Unir nos forces pour empêcher la ratification du TSCG"

« (...) Que reste-t-il de la démocratie lorsque des institutions supranationales réduisent à rien la souveraineté d'un pays pour imposer des mesures si contraires aux intérêts et aux droits de son peuple ?

Nous vivons déjà l'avalanche des fermetures de classes et la multiplication des plans sociaux. Le TSCG aboutirait à nous placer dans la situation du peuple grec. (...) »

Ils ont décidé d'organiser des réunions pour notamment « établir l'acte d'accusation de tous ces dispositifs. »

Premiers signataires : Alain Abbad (élu POI), Pierre Chavinier (élu), José Crespo (élu POI), Michel Guine (élu PS), Francis Houdart (élu ex-MRC), Moncef Jendoubi (élu PS), Stéphane Maugan (élu), Thierry Vasse (élu PS), André Yon (élu POI), Béatrice Yon (élu POI).

Education nationale

Les annonces du ministre Peillon pour la rentrée 2012

Laurence Fayard

Après avoir réaffirmé son engagement d'abroger le décret sur l'évaluation (1) comme résultat de la mobilisation dans l'unité des enseignants avec leurs syndicats, Vincent Peillon, nommé ministre de l'Éducation nationale, a annoncé un certain nombre de mesures pour la rentrée scolaire 2012. Nous nous sommes arrêtés sur ses déclarations concernant les postes et la préparation d'un projet de loi d'orientation et de programmation. Nous publions des extraits de ses déclarations. Nous publions également des extraits des courriers que lui ont adressés deux fédérations syndicales enseignantes : la FNEC FP-FO et la FSU. Nous laissons nos lecteurs juges.

À propos de la création de 60 000 postes en cinq ans, promesse de campagne de François Hollande, Vincent Peillon réaffirme qu'elle se fera « par redéploiement » (AFP, 17 mai) et, sur France Inter le 16 mai, il ajoute : « La promesse n'est pas les 60 000 postes, elle a beaucoup plus d'ambition, c'est la refondation de l'école républicaine. »

Au cours de l'interview, il précise : « Ce n'est pas simplement l'argent, c'est le mérite, c'est le dévouement, c'est le sens de l'intérêt général (...). Je veux que tout le monde se rassemble autour de cette cause. »

14 000 postes d'enseignants et de personnels administratifs sont supprimés à la rentrée 2012. Vincent Peillon annonce la recréation de mille postes d'enseignants dans le primaire. Et, répondant au journaliste de France Inter qui lui demandait s'il allait donner la « priorité au public ou au privé », il indique : « Nous savons vivre ensemble, nous avons des règles pour vivre ensemble. La laïcité est d'abord une école de tolérance. Les postes qui ont été détruits, c'est assez simple, l'ont été et dans l'Éducation publique et dans le privé. Eh bien, les postes qui seront créés le seront à la proportionnelle des destructions. C'est un impératif de justice. »

Lettre d'Hubert Raguin au nom de la FNEC FP-FO au ministre Vincent Peillon (extraits)

"Notre première demande d'urgence est le rétablissement des postes supprimés"

"Nous souhaitons vous présenter les revendications les plus urgentes selon nous pour la rentrée prochaine, revendications que nous souhaitons vous soumettre lors de l'audience que nous vous demandons de bien vouloir nous accorder (...). Nous reprenons pleinement à notre compte la demande de notre confédération de revalorisation du point d'indice (...). Nous demandons aussi la suppression du jour de carence (...) institué par l'article 105 de la loi de finance et nous souhaitons le respect de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 (...). Les décisions de nouvelles suppressions de postes pour la prochaine rentrée, celle de septembre 2012 (14 000 : 6 550 dans le secondaire, 5 700 dans le primaire, 400 pour les personnels administratifs) se heurtent au refus des enseignants et des personnels de toutes catégories, souvent appuyés par les parents d'élèves.

Des manifestations, rassemblements, délégations ont eu lieu par centaines dans les inspections d'académie et les rectorats. Leurs demandes se sont heurtées dans l'immense majorité des cas au refus des autorités, celles-ci arguant des quotas de postes à rendre au nom de la RGPP (révision générale

des politiques publiques — NDLR) et de la réduction des déficits publics. Notre première demande d'urgence est donc le rétablissement des postes supprimés en cette rentrée. Cela devrait également se traduire par de nouvelles consignes adressées aux recteurs et inspecteurs d'académie afin que les délégations d'écoles et d'établissements soient à nouveau reçues et que soient réexaminés tous les dossiers présentés pour le rétablissement des postes supprimés. Les personnels contractuels de toutes catégories devraient bénéficier d'une garantie de réemploi et donc ne pas gonfler les chiffres du chômage (...). Nous nous réjouissons de l'annonce récemment faite de l'abrogation de ce décret (sur l'évaluation — NDLR). Cette abrogation donne satisfaction aux personnels et à leurs organisations (...).

Nous insistons sur le signe positif que nos collègues retireraient de l'arrêt des expérimentations tous azimuts, prises dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation de 2005 (...). Nous insistons en particulier pour que soit abandonné le dispositif Eclair, qui s'avère être une simple machine à déréglementer, unanimement rejetée (...). C'est ce qui nous conduit à vous demander de retirer la circulaire de rentrée. » ■



Vincent Peillon, en visite dans une école.

Vincent Peillon annonce la création d'autres postes hors enseignement. Il s'agit « d'au moins deux mille postes (...) qui peuvent être des assistants pédagogiques, des personnels qui accompagnent les enfants handicapés... ». Une question se pose : les réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté (Rased) fermés, vont-ils être rouverts ?

Il évoque également de nouveau un « calendrier de travail extrêmement chargé dans les mois qui viennent parce que le président de la République nous a demandé de pouvoir à l'automne faire adopter une loi d'orientation et de programmation » (AFP, 17 mai).

A propos de ce « calendrier de travail » de l'été, le journaliste de France Inter l'interroge : « Une négociation avec les syndicats est prévue cet été. On connaît le poids des syndicats dans l'Éducation, est-ce que vous leur direz toujours oui ? »

Réponse de Vincent Peillon : « Ce n'est pas une négociation, je vais préciser, c'est une concertation. L'idée de François Hollande, c'est qu'il faut

passer un nouveau contrat entre l'école et la nation (...). Nous avons le sens de l'intérêt général, il n'est jamais une addition d'intérêts particuliers (...). Nous allons écouter tous ceux qui vont entrer dans cette concertation : les syndicats, bien entendu, ils représentent les personnels, les parents d'élèves aussi, les grandes associations d'éducation populaire, évidemment, les experts aussi, tous ceux qui veulent participer à cette refondation de l'école républicaine sont les bienvenus. Mais l'intérêt général ne sera pas la résultante d'intérêts particuliers. Ça n'est pas une négociation, c'est une concertation. » Faut-il comprendre qu'aucune négociation avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels n'est à l'ordre du jour ? A suivre... ■

(1) Décret n° 2012-702 du 7 mai 2012 sur l'évaluation des enseignants signé par le précédent ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, et publié au Journal officiel le 8 mai. Voir aussi notre précédent numéro, page 7..

Lettre de Bernadette Groison au nom de la FSU au ministre Vincent Peillon

"Assurer que la prochaine rentrée scolaire se fasse sous d'autres auspices"

"De manière urgente, il faut assurer que la prochaine rentrée scolaire se fasse sous d'autres auspices.

Des décisions qui seront autant de signaux du changement attendu doivent être données rapidement : abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, abandon du livret personnel de compétences (LPC), réécriture de la circulaire de rentrée, ouverture de discussions pour revoir les dispositifs d'évaluation des élèves...

L'annonce de la réforme de la formation des enseignants doit être faite rapidement ainsi que de premières mesures pour permettre aux stagiaires de meilleures conditions d'exercice et de formation dès la prochaine rentrée (heures second degré, premier degré...). Il est également urgent de travailler très vite à la question des recrutements pour assurer un vivier de personnels. Les prérecrutements sont en ce sens un outil primordial (...).

Il faut donc permettre un autre exercice des métiers de l'éducation pour, tout au long de la scolarité, prévenir les difficultés sur le temps scolaire, et diversifier les pratiques. Cela suppose le développement de pratiques professionnelles permettant une meilleure prise en charge de

tous les élèves : travail en équipe, en petits groupes, interdisciplinaire, cointerventions sur un groupe-classe, plus de maîtres que de classes, Rased, reconnaissance du temps de concertation des personnels, meilleures articulations entre les niveaux, nouvelles passerelles entre les différentes voies et séries, reconnaissance du rôle et de la place de l'ensemble des personnels et constitution de véritables équipes pluriprofessionnelles (...).

Les dispositifs Eclair, pas plus que les internats d'excellence, ne répondent aux besoins des quartiers défavorisés où se concentrent les difficultés scolaires. Reconstruire une éducation prioritaire, c'est centrer des efforts sur ces territoires pour compenser les inégalités : sectorisation, effectifs, encadrement, conditions de travail, scolarisation des tout-petits (...).

Enfin, la revalorisation des métiers de l'éducation est une attente forte des personnels (...). C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, la FSU demande à être reçue rapidement sur l'ensemble de ces questions. » ■

Orléans (Loiret) Institut national de la recherche agronomique (INRA)

Les personnels s'opposent à la fusion des centres de recherche

Correspondant

En application de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la direction générale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a entrepris de fusionner les centres de recherche de l'INRA, dispersés sur tout le territoire national, pour qu'il n'en subsiste plus qu'un par région. Elle justifie cette stratégie par une adaptation nécessaire à la régionalisation du dispositif d'enseignement supérieur.

En effet, la loi sur les universités (LRU) les a contraint de se regrouper dans des structures régionales : les pôles de recherche et d'ensei-

gnement supérieur (Pres). Une telle régionalisation ne peut conduire qu'à l'éclatement du dispositif national de recherche publique. Dans le même temps, ces regroupements visent à « économiser » des centaines d'emplois, estimés à plus de quatre cents dans les services administratifs de l'INRA !

La dernière tentative en date consiste à regrouper les centres INRA d'Orléans et de Tours, distants de plus de cent kilomètres et travaillant sur des thématiques de recherche complètement différentes. Une pétition lancée par la CGT-INRA contre la fusion a recueilli plus de deux cent cinquante signatures.

majorité des personnels de toutes catégories, de l'agent technique au chercheur, travaillant au centre d'Orléans. Immédiatement après l'élection présidentielle, la direction de l'INRA a décidé d'accélérer le processus. Elle a convoqué le 15 mai les conseils scientifiques et de gestion des deux centres pour leur faire voter la fusion.

A l'appel des sections syndicales CGT et CFDT, plus de cinquante personnels d'Orléans ont envahi cette réunion et ont empêché qu'un quelconque vote puisse être prononcé. Au bout d'une heure et demie, la direction a dû lever la séance. Dénonçant l'empêchement « par la force » du vote sur la fusion, elle vient d'annoncer qu'elle reconvoquait les conseils le 29 mai. Les personnels ont donc décidé de s'adresser au nouveau ministre de la Recherche, Geneviève Fioraso, pour qu'elle reçoive une délégation d'agents avec leurs organisations syndicales et que le processus de fusion soit arrêté. ■



Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Interview

Conflit à la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) et à la Compagnie méridionale de navigation (CMN)

“Il est possible de maintenir les emplois”

A l'appel de la Fédération nationale des syndicats maritimes CGT, une grève s'est déroulée du 2 au 9 mai au sein des compagnies SNCM et CMN.

Nous avons interviewé Frédéric Alpozzo, secrétaire du syndicat CGT des marins de Marseille.



Pourquoi la convention transitoire, qui doit organiser la DSP sur les liaisons maritimes entre la Corse et le continent, menace-t-elle l'emploi à la SNCM ?

Un accord de transition doit en effet être négocié pour la période allant du 1^{er} septembre 2012 au 1^{er} janvier 2014.

Mais dans les conditions actuelles fixées par l'Office des transports de Corse, la direction de la SNCM considère qu'elle ne peut pas garantir le maintien des deux car-féries, *Danielle-Casanova* et *Napoléon-Bonaparte*. Nous risquons par conséquent la suppression de plusieurs centaines d'emplois dès le mois de septembre 2012.

Vous avez suspendu la grève. Qu'allez-vous faire ?

Il est possible de maintenir les emplois, cela dépend de la volonté des directions de la SNCM, de la CMN et des responsables politiques chargés d'organiser et de définir le service public de continuité territoriale, en l'occurrence la Collectivité territoriale de Corse (CTC), dirigée par la gauche.

Quelques jours avant la fin de ses fonctions, le ministre des Transports a répondu à la CTC pour leur dire de ne pas tenir compte de l'avis du Conseil européen, qui leur recommandait de ne pas étendre la DSP sur Toulon. Ce courrier fut rendu public le jour où nous avons déposé le préavis de grève. Comme quoi beaucoup de choses sont possibles.

Nous demandons le maintien de la DSP actuelle entre Marseille et les six ports de

Corse et son extension à Toulon, pour arrêter la mise en concurrence des salariés et des deux ports, distants de 60 kilomètres, afin que l'ensemble se développe harmonieusement pour l'emploi et dans l'intérêt des usagers. C'est d'ailleurs ce que suggérerait le rapport d'une mission parlementaire remis au ministre des Transports en mai 2010.

Face à la concurrence renforcée des compagnies *low cost* naviguant sous des pavillons équivalents à la complaisance qui privent les marins de leurs droits sociaux et syndicaux, nous sommes exposés à des plans sociaux et à la mise à mort de notre profession et des milliers d'emplois qui y sont liés, comme à Sea France. Ce n'est pas acceptable.

Malgré le vote de la CTC qui diminue, pour l'instant, de 60 % les capacités de la DSP, il y a encore des possibilités de faire évoluer les choses pour éviter de détruire le service public de continuité territoriale, avec une catastrophe sociale à la SNCM et à la CMN. Il revient à la direction de la SNCM et de la CMN de maintenir les emplois. La responsabilité des élus de « gauche » de la CTC et celle de l'Etat, qui est aussi actionnaire à 25 % de la SNCM, sont clairement engagées. Nous voulons des réponses précises et des garanties, sinon nous proposerons probablement aux salariés d'aller chercher, dès le mois de juin, les garanties légitimes pour l'avenir de leurs emplois et du service public de continuité territoriale, avant l'issue des prochaines élections législatives. ■

Quelles sont vos revendications ?

Le préavis comporte un ensemble de revendications dont :

- l'adoption de la proposition de loi qui impose l'application du pavillon français de premier registre à l'ensemble des compagnies maritimes qui opèrent en France sur le cabotage national ;
- l'arrêt de la mise en concurrence de la SNCM et de la CMN sur le prochain appel d'offre de la délégation de service public (DSP), qui pourrait entraîner de graves conséquences pour l'emploi ;
- un accord de transition de la délégation de service public en cours entre nos deux compagnies et l'Office des transports de la Corse, pour qu'il n'y ait aucun impact sur les salariés et sur l'emploi.

Vous demandez également le maintien des acquis et de la convention collective ?

Le syndicat patronal Armateurs de France veut s'émanciper du pavillon français de premier registre mais aussi des acquis de la convention collective. La direction de la SNCM a d'ailleurs dénoncé les accords d'entreprise et notamment celui qui assure la garantie d'une embauche pour chaque départ. Mais la grève a imposé le respect des accords qui restent pour l'instant en vigueur, ce qui nous a permis d'obtenir la requalification de six CDD en CDI.

Jugement de la cour administrative d'appel de Marseille rendu le 7 novembre 2011 (extrait)

« La convention de délégation de service public instaurant un service complémentaire pour trois des lignes de la desserte maritime de Corse et pour une période correspondant à un trafic plus important de passagers et de fret constitue une restriction non justifiée à la libre prestation de service et méconnaît les dispositions du règlement n° 3577/92 du 7 décembre 1992 sur le cabotage maritime dès lors que la globalité de l'offre de desserte maritime existant lors de la passation du contrat, qui révélait l'absence de carence de l'initiative privée et, par suite, l'absence d'un besoin réel de service public, n'imposait pas les obligations de service public ainsi définies ni leur contrepartie financière ».

Communiqué du syndicat FO de la SNCM (extrait)

« Le syndicat FO revendique :
— Le maintien et le renforcement du pavillon français de premier registre pour la desserte des îles, quelle que soit la nationalité de l'opérateur, en respect de la continuité territoriale.
— L'unicité de compagnies (CNM et SNCM) pour la desserte du fret et des passagers.
— La « spécialisation » de l'enveloppe budgétaire (réactualisée aux hausses de combustibles et autres produits) allouée par l'Etat à la Corse au strict fonctionnement de la compagnie.
— Le maintien de tous les emplois de marins, d'officiers et de personnels à terre, correctement formés avec des conditions sociales en respect des statuts et des conventions collectives.
C'est pourquoi, le syndicat Force ouvrière demande l'ouverture de véritables négociations sur la base de ces revendications. »

Communiqué des syndicats CFTC, STC et CFDT (extrait)

Il s'agit d'une « grève pour rien (...). Comme tant d'autres, elle a pour seul effet de faire parler des compagnies de service public et plus particulièrement de la SNCM, de manière très négative. Cette grève isole un peu plus la compagnie de son environnement et ne débouchera sur rien de constructif ou majeur pour les travailleurs. » Ces syndicats militent pour la constitution d'une compagnie maritime régionale.

Metz (Moselle)

Les conducteurs du fret SNCF sont en grève depuis le 8 mai



A Metz, quarante et un conducteurs de trains de marchandises sur quarante-cinq sont en grève depuis le 8 mai 2012, avec le soutien des syndicats SUD, CGT et UNSA. Tous les jours les conducteurs organisent une assemblée générale. L'un d'eux explique : « C'est un ras-le-bol général qui dure depuis deux, trois ans. Les conducteurs sont allés voir les syndicats qui font le lien avec la direction sur la base des revendications. »

Ces conducteurs sont affectés sur l'autoroute ferroviaire Luxembourg-Perpignan. Ils doivent donc connaître la réglementation des chemins de fer luxembourgeois. Leurs revendications sont au nombre de trois :

— Une prime de 7,60 euros brut par journée de travail pour tenir compte de la qualification nécessaire pour conduire au Luxembourg.

— Une augmentation de salaire de 200 à 300 euros. En effet, un gréviste explique : « Régulièrement, des trains sont annulés. Pendant un an et demi on nous a expliqué que c'était à cause de la crise, maintenant ce serait à cause des travaux sur les voies. En attendant, nos primes sautent, ce qui nous fait une perte de salaire de 200 à 300 euros par mois. »

— Le retrait de la nouvelle organisation de notre planning de travail. Un gréviste explique : « Jusqu'à présent, nous avions un planning sur six mois. A la place, la direction voudrait organiser notre travail par un simple appel sur le téléphone portable vingt-quatre heures seulement avant la prise de service. »

“Il faut qu'on défende notre statut”

Lundi 14 mai, des représentants de la direction étaient présents à Metz. Ils ont proposé aux conducteurs de leur verser les 7,60 euros s'ils acceptaient de décrocher et d'accrocher les trains. Ils ont tous refusé ! La direction exerce le chantage suivant : « Fin 2012, il y aura un appel d'offre international ; si vous continuez la grève, on prendra un autre opérateur. »

Un conducteur explique : « C'est la privatisation et le démantèlement de la SNCF qui est en cours. Au triage de Woippy, soixante-deux emplois sur cent quatre-vingts ont été supprimés. Déjà Euro Cargo Rail, une filiale des chemins de fer allemands, assure 20 % du fret en France. Leurs conducteurs travaillent soixante heures pour des salaires inférieurs de mille euros aux nôtres ! Il faut qu'on défende notre statut. »

Correspondant ■

Lorient (Morbihan)

Les animateurs vacataires en grève

Soutenus par des adjoints techniques, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et des animateurs titulaires, les animateurs vacataires de la ville de Lorient se sont mis massivement en grève le 21 mai (80 grévistes sur 92). A l'appel des syndicats CGT, UNSA et SUD, les animateurs vacataires de la ville de Lorient se sont rassemblés devant la mairie, la rencontre tenue le 16 mai avec la collectivité n'ayant pas permis d'obtenir la moindre proposition. « Nous insistons sur le fait que ces personnels sont dans une précarité terrifiante (neuf heures par semaine pour certains) », ont souligné les syndicats. L'intersyndicale réclame pour ces animateurs vacataires (92 personnes, sur un effectif de 123) vingt postes de titulaires, la contractualisation pour tous ceux qui le souhaitent et un plan de formation pour chacun d'entre eux. Un vote doit décider de la reconduction ou non du mouvement. ■

Chronique

INTERNATIONALE

La "Sainte-Alliance" contre le peuple grec

Dominique Ferré

La crise politique en Grèce, au centre de la situation mondiale, n'a qu'une explication : la brutalité du mémorandum (plan d'austérité dicté par la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne) est telle que les travailleurs n'ont d'autre choix que d'y résister et d'en exiger l'annulation. En rejetant à 80 % les partis impliqués dans la mise en œuvre des mémorandums (Pasok, Nouvelle Démocratie et Laos), les électeurs grecs ont exprimé le 6 mai ce que travailleurs et jeunes ont exigé par deux années de grèves

et de mobilisations.

La « Sainte-Alliance » du FMI, de la BCE, de la Commission européenne et des marchés financiers — et de tous les gouvernements qui appliquent leurs plans — s'est déchaînée lorsque les dirigeants de Syriza (devenue deuxième parti au Parlement) ont refusé de participer à un gouvernement qui continuerait à appliquer le mémorandum. Le porte-parole de Syriza, Alexis Tsipras, exprimant la volonté de l'immense majorité, s'est prononcé clairement pour l'annulation du mémorandum (voir notre précédent numéro).

Une prise de position qui a provoqué la sympathie et le soutien des travailleurs et des peuples, en Grèce comme dans toute l'Europe.

Dans l'impasse, le président de la République a donc annoncé, le 15 mai, que de nouvelles élections législatives se tiendront le 17 juin. Des élections qui font d'ores et déjà l'objet d'une campagne internationale de chantage et de terreur contre le peuple grec.

« Votez pour ceux qui se prononcent pour annuler le mémorandum, et la Grèce se trouvera plongée dans le chaos », répètent sur tous les tons les institutions internationales, Commission européenne en tête. « Chaos » forcément synonyme pour eux de « sortie de la Grèce de la zone euro ». Comme si le chaos en Grèce n'était pas déjà là : 1,2 million de chômeurs, un quart des Grecs sous le seuil de pauvreté, une augmentation faramineuse du taux de suicides, des enfants affamés qui s'évanouissent en classe... Comme si ce chaos n'était pas le produit de la soumission des gouvernements au mémorandum dicté par la troïka ! Comme si le seul moyen d'en sortir, ce n'était pas, précisément, l'annulation du mémorandum...

L'événement



"Troïka, hors de Grèce !"

Photo DR

Crise politique en Grèce

“Il n’y a rien à négocier dans le mémorandum, car ce plan nous conduit en enfer”

(Alexis Tsipras, de Syriza, lors d'une conférence de presse le 21 mai à Paris)

Le 15 mai, jour de l'annonce de nouvelles élections, se tenait à Berlin la conférence de presse commune de Merkel et François Hollande. Sans surprise, Merkel a déclaré que, quel que soit le résultat des élections, il faudrait « que le mémorandum soit respecté ». Tel est le contenu, pour Merkel, de la démocratie. Mais comment comprendre qu'à cette affirmation François Hollande ait ajouté : « Je n'aurai pas de réponse différente de celle de la chancelière », les deux chefs d'Etat affirmant que les « engagements devaient être tenus » ? Mais ces « engagements » — c'est-à-dire les engagements à appliquer le mémorandum, que les chefs du Pasok, de Nouvelle Démocratie et du Laos ont pris (par écrit !) auprès de la Commission européenne — n'ont-ils pas été rejetés sans appel par 80 % des électeurs grecs le 6 mai ? Alexis Tsipras, qui donnait le 21 mai une conférence de presse à Paris, dans le cadre du Parti de la gauche européenne (PGE) dont Syriza est membre (1), a déclaré : « C'est la politique du mémorandum qui conduit au désastre. » Réagissant à la prétention de Merkel d'imposer un référendum sur le maintien de la Grèce dans la zone euro le jour des élections, il a rétorqué : « Madame Merkel doit comprendre que la Grèce n'est pas un protectorat (...). Il n'y a rien à négocier dans le mémorandum, car ce plan est une route qui nous conduit en enfer. »

Présent à la conférence de presse, Informations ouvrières, l'hebdomadaire du POI, a interrogé Alexis Tsipras : « Vous avez réaffirmé aujourd'hui que l'annulation du mémorandum était pour le peuple grec une question de survie. Cette prise de position

vous vaut le soutien des travailleurs non seulement en Grèce, mais dans toute l'Europe, victimes eux aussi des plans meurtriers de la troïka. Que pensez-vous des déclarations de certains chefs d'Etat et d'institutions internationales qui déclarent au peuple grec que, quel que soit son vote le 17 juin, il faudra bien appliquer le mémorandum ? »

Ce à quoi le porte-parole de Syriza a répondu : « Les gouvernements européens doivent arrêter de demander à leurs contribuables de déverser de l'argent dans un puits sans fond. Au-delà du caractère barbare du mémorandum, il faut souligner son inefficacité : nous en sommes au troisième plan de refinancement et à la deuxième restructuration de la dette grecque. Tous ceux qui font ces déclarations doivent comprendre qu'ils demandent quelque chose d'absurde, qu'ils demandent de persévérer dans l'erreur, et qu'ils le demandent contre la décision souveraine du peuple grec. La Grèce a fait don à l'humanité du principe de démocratie. Aujourd'hui, le vote du peuple grec rend son contenu au mot démocratie. » Une affirmation à laquelle tout travailleur confronté aux plans d'austérité, tout militant ouvrier voulant combattre contre ces plans, tout partisan sincère de la démocratie et de la souveraineté ne peuvent que souscrire. **D. F. ■**

(1) Lors de cette conférence de presse, Pierre Laurent (PCF), qui la présidait en qualité de président du PGE, n'a pas parlé du mémorandum, mais d'austérité en général, présentant l'enjeu des élections grecques du 17 juin comme « l'affrontement entre les forces de gauche (Syriza) et les forces de droite (Nouvelle Démocratie) ». Jean-Luc Mélenchon a déclaré que « si les Grecs votent Syriza, c'est pour rompre avec le mémorandum, pas pour l'appliquer ».

Un appel de militants de toutes tendances de Nauplie (Grèce)

« Nombre d'entre nous ont voté le 6 mai pour Syriza, d'autres pour d'autres candidats, d'autres n'ont pas voté, mais tous, nous sommes unis pour dire que ce qui nous rassemble, nous et l'immense majorité des travailleurs et du peuple grecs (...) c'est : unité pour l'annulation du mémorandum de la troïka ! Annuler le mémorandum, c'est ouvrir la possibilité pour les chômeurs de retrouver un emploi, c'est ouvrir la possibilité aux salariés et aux retraités qui ne le peuvent plus de nourrir leur famille, de reconquérir leurs salaires et leurs pensions au niveau d'avant le mémorandum. Annuler le mémorandum, c'est ouvrir la voie pour annuler la privatisation de l'énergie, de l'eau et des chemins de fer, c'est ouvrir la voie à la reconquête des moyens pour assurer l'instruction publique pour la jeunesse, des moyens pour les hôpitaux pour rétablir le droit à la santé pour les malades. (...) Quelles que soient nos appartenances politiques et syndicales, nous disons qu'Alexis Tsipras a raison quand il dit : annulation du mémorandum ! Car pour nous, pour tous les travailleurs, chômeurs, jeunes, retraités, paysans... annuler le mémorandum, c'est une question de survie ! (...) Nous lançons un appel pour dire : rien n'est plus urgent que d'œuvrer, sous toutes les formes, à la réalisation de l'unité pour l'annulation du mémorandum de la troïka et de ses mesures barbares ! »

“La Grèce a fait don à l'humanité du principe de démocratie. Aujourd'hui, le vote du peuple grec rend son contenu au mot démocratie”

Alexis Tsipras

IRLANDE

Le combat pour une seule Irlande débarrassée de l'occupation britannique et souveraine face à Bruxelles, au FMI et à la Banque centrale européenne

Interview de Des Dalton, secrétaire général du Republican Sinn Féin

Dans un communiqué publié le 15 mai, l'organisation républicaine irlandaise Republican Sinn Féin, qui combat pour la réunification de l'Irlande sur la base de la proclamation de l'insurrection de 1916, écrit : « Le moment est venu d'être à la hauteur des idéaux de 1916 en votant non. Le traité d'austérité est l'œuvre de la même élite politique et financière qui a créé l'effondrement économique actuel. Durant le prétendu boom économique, les profits des nantis ont été privatisés pour s'assurer qu'ils ne seraient pas partagés avec la société, mais maintenant, avec la récession, les nantis socialisent leurs pertes, obligeant les peuples de toute l'Union européenne à payer à leur place. Les événements politiques en France, en Hollande et en Grèce indiquent que les peuples en ont assez de ce genre d'économie bancale. Le 31 mai, le peuple des vingt-six comtés a l'occasion d'ajouter sa voix à ce mouvement de résistance qui grandit dans toute l'Europe en votant non. La marche en avant ne consiste pas à ressusciter un modèle économique et politique qui a fait faillite mais à commencer sur des bases nouvelles. »

Auparavant, le président du Republican Sinn Féin nous avait accordé une interview.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Barrois

Peux-tu te présenter, ainsi que ton mouvement, en quelques mots ?

Je m'appelle Des Dalton, j'assume la présidence du parti Republican Sinn Féin en remplacement de notre camarade Ruairí Ó Brádaigh, qui a dû abandonner ce poste pour des raisons de santé. Outre cette fonction, je suis également syndicaliste, membre de l'union régionale des syndicats du comté de Clare. Pour nous situer en un mot, nous n'acceptons pas la partition de l'Irlande (laquelle d'ailleurs est soutenue et financée par l'Union européenne). C'est cette question de l'acceptation de la partition qui a été à l'origine de notre séparation du Sinn Féin (1). Nous continuons à militer sur le terrain politique pour une Irlande unifiée et socialiste. Notre tradition politique est celle du républicanisme, pour le socialisme. Celle de James Connolly.



Des Dalton, secrétaire général du Republican Sinn Féin, lors d'un récent meeting.

Vous venez de lancer ce que vous avez intitulé « l'appel du 1^{er} Mai » à la direction et aux syndicats du mouvement syndical irlandais. Dans cet appel, vous dites notamment : « Nous applaudissons à l'annonce de la position prise par les syndicats Mandate, Unite et TEEU qui appellent à rejeter le traité d'austérité lors du référendum du 31 mai. Nous appelons les autres syndicats à prendre une position identique et à rejoindre la campagne contre la mainmise antidémocratique de l'Union européenne. »

Tout à fait, et nous ferons tout ce que nous pourrions pour le rejet de ce traité. Nous sommes à quatre ans de la commémoration de l'insurrection de 1916 (2). Tout un tas de commémorations officielles sont déjà annoncées. Toutes visent soit à dénaturer l'insurrection et le combat de Connolly (3), soit à en faire un évènement du passé, ce qui revient au même.

Pour nous et pour la majorité des citoyens de ce pays, qui demeurent républicains — c'est-à-dire défenseurs de leur souveraineté nationale et donc profondément attachés au combat pour la réunification des trente-deux comtés —, ce que dit la proclamation de 1916 est d'une très grande actualité : « Nous déclarons le droit du peuple d'Irlande à posséder l'île d'Irlande. »

Ces lignes signées par Connolly et les révolutionnaires agissant sur mandat du gouvernement provisoire sont plus actuelles que jamais. Non seulement il s'agit du combat pour une seule Irlande débarrassée de l'occupation britannique dans les six comtés du nord, mais c'est également maintenant le combat pour défendre notre souveraineté nationale face à Bruxelles, au FMI et à la Banque centrale européenne.

Le combat engagé en 1916 n'est pas terminé. C'est la raison pour laquelle le prochain numéro de notre journal titrera — en liaison tant avec la partition qu'avec la campagne contre la ratification du TSCG : « 1916 : unfinished business » (« 1916 : affaire non achevée »).

(1) Fondé en 1905, le Sinn Féin est la principale force politique de la guerre d'indépendance irlandaise, branche civile de la première Irish Republican Army (armée républicaine irlandaise). Le Republican Sinn Féin en est issu.

(2) L'insurrection de Pâques 1916, appelée les « Pâques sanglantes » du fait de la terrible répression par les forces armées britanniques, est un évènement majeur de l'histoire irlandaise. C'est l'aube de la rébellion du peuple irlandais contre l'occupant britannique.

(3) James Connolly est né le 5 juin 1868 à Edimbourg, en Ecosse. Il a été fusillé par les Britanniques le 12 mai 1916 à la prison de Kilmainham, à Dublin en Irlande. Marxiste, révolutionnaire et syndicaliste, il fut l'un des dirigeants de l'insurrection de Pâques.

CHINE

Crise au sommet

« La Chine face à une crise de gouvernance inédite », titrait *Le Monde* (13 mai). L'agence de presse Reuters évoquait même l'hypothèse d'un report du XVIII^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC) qui doit se tenir en septembre et remplacer plus de la moitié des dirigeants actuels ! Le 10 avril, Bo Xilai, l'un des vingt-cinq membres du bureau politique — instance qui dirige le PCC, donc l'Etat et le pays —, était limogé pour corruption, après que Wang Lijun, son bras droit à la tête de la mégapole de Chongqing, se fut enfui pour trouver refuge provisoire dans un consulat américain.

L'affaire était devenue rocambolesque : l'épouse de Bo, avocate d'affaires, serait mêlée au meurtre d'un Britannique, ami de la famille Bo et surtout apporteur d'affaires. « Un évènement politique grave, à l'influence néfaste à l'intérieur et à l'extérieur du pays », a écrit le *Quotidien du peuple*, organe du PC chinois.

Au-delà du sensationnalisme qui fait la « une » des médias, l'essentiel est que le consensus que les fractions rivales s'imposaient, selon lequel les luttes de fractions ne devaient jamais faire de vagues, est rompu. Personne ne peut dire comment cela va finir, car les lézards dans l'appareil sont difficiles à maîtriser. L'armée est touchée : les médias officiels insistent sur « l'importance d'une discipline politique stricte et du leadership absolu du PC sur l'armée ». Une campagne vise maintenant l'un des neuf membres du secrétariat permanent du bureau politique, Zhou Yongkang, chargé de la police et de la police armée...

Dans l'étau

Dans les conditions de la crise mondiale, Washington redouble sa pression. Le rapport de la Banque mondiale, *Chine 2030*, est ainsi résumé par le *New York Times* : « Le rapport demande à Pékin de parachever la transition à une économie de marché, de réduire le pouvoir des entreprises d'Etat, d'encourager l'entreprise privée et de traiter les questions des inégalités croissantes et de l'environnement. » Les conflits en mer de Chine méridionale se multiplient à propos d'îlots proches de réserves de gaz ou de pétrole, alors que Washington renforce son dispositif militaire dans la région.

Et il y a l'immense classe ouvrière chinoise pour qui « la transition vers le marché », c'est l'accroissement du chômage, la surexploitation au compte des multinationales. Les médias internationaux ont fait leurs titres sur Chen Guangcheng, cet avocat militant, aveugle, désormais aux Etats-Unis, mais ils restent discrets à propos des grèves qui, depuis octobre dernier, n'ont jamais cessé, pour les salaires, contre les licenciements ou la privatisation d'entreprises publiques. La situation risque de se tendre encore car la croissance est faible (l'Europe en crise est la première destination des exportations manufacturières chinoises), alors qu'il y a cette année vingt-cinq millions de demandeurs d'emploi supplémentaires !

Le Premier ministre, Wen Jiabao, a beau promettre de « mettre en œuvre des politiques et des mesures pour développer le secteur non public, briser les monopoles (d'Etat — Ndr) et lever les restrictions d'accès à nos marchés », un analyste relevait : « La question à un million de dollars, c'est de savoir quels changements on peut apporter sans faire tomber tout l'échafaudage politique. (...) Plus vous réformez, plus vous abattez l'échafaudage. »

PORTUGAL

Pour la rupture avec le mémorandum de la troïka

Correspondant

Depuis que l'Association 25 Avril (A25A, regroupant les capitaines de la révolution dites des œillets) a boycotté la cérémonie officielle des festivités de commémoration du 25 Avril et appelé à manifester contre la politique d'austérité dictée par l'Union européenne, mise en place par le gouvernement Passos Coelho, la crise politique s'est précipitée.

Mario Soares, ex-président de la République, ex-secrétaire général du Parti socialiste, a déclaré que le PS devait retirer sa signature du mémorandum de la troïka. La direction du PS a réagi promptement à cette déclaration en la condamnant. Mais Soares persiste et signe. Ainsi, le 15 mai, il a établi un bilan sommaire des conséquences de l'application du mémorandum de la troïka.

Rappelons que le gouvernement issu des élections du 5 juin 2011, gouvernement de coalition de droite PPD-CDS, a comme programme l'application de ce mémorandum avec le soutien de la direction du Parti socialiste.

Dans sa déclaration, Mario Soares dit notamment : « Les Portugais, dans leur écrasante majorité, sont profondément mécontents. Le

chômage des 15,5 % actuels tend à augmenter. Il n'y a aucun investissement ni croissance économique. Les petites et moyennes entreprises tombent en faillite l'une après l'autre (...). Les municipalités, même celles où le PSD est majoritaire, sont mécontentes des coupes budgétaires que la loi prétend imposer. La concertation sociale est à l'arrêt. Quelques ministères sont dans une situation de vacance. Personne ne sait où sont les ministres. L'Etat social, qu'il nous a tant coûté de construire, semble être pour le gouvernement l'ennemi à abattre. On constate des coupes drastiques dans les hôpitaux, dans le domaine du travail, de la Sécurité sociale, de l'enseignement... Cela ressemble de plus en plus à ce qui se passe dans d'autres Etats, et le gouvernement ne donne aucune explication. »

Le constat de Mario Soares est juste et accablant. L'exigence de rupture avec le mémorandum de la troïka est à l'ordre du jour.

Qu'est-ce qui empêche l'unité contre le mémorandum ?

D'un côté, la majorité de la direction de l'Union générale des travailleurs (UGT) a signé un accord de concertation sociale qui signifie

l'application du mémorandum.

De l'autre, la direction de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) dénonce cette position de l'UGT et convoque au mois de juin de nouvelles manifestations contre l'austérité. Mais son secrétaire général, loin de réclamer le retrait du mémorandum, déclare : « Nous sommes pour la réduction des déficits publics mais pas aussi rapidement. »

C'est dans ces conditions qu'à l'initiative de la Commission pour l'interdiction des licenciements, un appel a été publié pour convoquer une conférence, le 22 juin, appel qui dit notamment : « Il faut l'unité de toutes les organisations ouvrières pour le retrait de la signature du mémorandum et du nouveau traité. » Et l'appel poursuit : « Ceux qui disent, comme Soares et d'autres responsables du PS, qu'il est nécessaire que ce parti rompe avec le mémorandum, et ceux qui avaient dit que les socialistes ne devaient pas signer le nouveau traité ont raison. Il est temps de construire l'unité autour de ces exigences et de dépasser les obstacles à l'unité que constituent l'accord de concertation sociale et le soutien de la direction du PS au mémorandum de la troïka. »

COMMISSION ENQUÊTE CHINE

18^e Banquet de solidarité vendredi 1^{er} juin à Paris

La Commission Enquête Chine a invité un de ces défenseurs des grévistes des droits et revendications des travailleurs pour son 18^e Banquet de solidarité, qui se tiendra le vendredi 1^{er} juin, à 19 heures à Paris.

Y sera réaffirmé à cette occasion que les droits des travailleurs n'ont pas de frontière et que les travailleurs chinois doivent pouvoir disposer des moyens de défendre leurs intérêts : liberté de négociation et d'organisation, droit de grève et, comme pour l'ensemble des couches de la société, liberté d'expression, de réunion et de manifestation. On peut encore réserver à : comenchine@wanadoo.fr

Tunisie

Humanitaire...

Lors du sommet de l'Otan qui s'est tenu les 21 et 22 mai aux Etats-Unis, l'annonce du renforcement des sanctions contre la Syrie a été faite, aggravant encore la situation qui tourne de plus en plus à la guerre civile.

Face aux troupes du régime, les milices financées par le Qatar et l'Arabie

Saoudite multiplient les opérations.

Sous le titre : « *La Syrie, nouvelle terre d'élection des djihadistes* », *Le Figaro*

(22 mai) publie une page entière

sur cette question, précisant :

« *Plusieurs centaines de combattants*

étrangers ont afflué pour renverser

le régime de Bachar el-Assad (...).

Leur présence fait redouter

une implantation d'al-Qaida dans

un pays à la dérive. » Au Sahel, la même

question est posée. En Libye et au Mali,

pays soumis à une guerre civile,

des milices djihadistes prospèrent

sur le terreau de la dislocation

et de la désolation. Les pays limitrophes,

et notamment l'Algérie, sont

directement menacés. Tel est le produit

de l'intervention des grandes puissances

sous prétexte « d'ingérence

humanitaire ». Cette « ingérence

humanitaire » est l'expression

du soutien apporté par les grandes

puissances aux gouvernements

de coalition qui cherchent à contenir

la mobilisation des travailleurs

et de la jeunesse en Egypte et en Tunisie.

Lucien Gauthier

“A la Constituante, personne ne nous représente”

Correspondant

La cherté de la vie pèse lourdement sur la population laborieuse. Malgré les annonces faites pour tenter de calmer la colère qui gronde, les prix des produits de première nécessité ne cessent de grimper.

Conséquence, dans les quartiers populaires comme dans les régions déshéritées de l'intérieur du pays, les familles sont de plus en plus acculées à se contenter du strict minimum pour survivre.

Quant aux salaires, ils sont gelés parce que le gouvernement de la coalition fait la sourde oreille à l'exigence, maintes fois formulée par l'UGTT, d'ouverture de négociation collective. Il vient d'annoncer que l'année 2012 sera une année blanche, ce que l'UGTT, dans la réunion de ses différentes fédérations du 21 mai, rejette catégoriquement. « *Les choix économiques et sociaux — si on part du principe*

“Ennahda sur les traces du RCD”

que ce sont des choix — sont les mêmes choix libéraux corrompus poursuivis par les gouvernements précédents et dont les faits, et notamment la révolution du 14 janvier, ont confirmé qu'ils étaient désastreux », écrit l'éditorialiste du journal *Echaab*, l'organe de l'UGTT.

Le chômage ne fait que se développer et des régions entières sont complètement oubliées, comme la région du Kef dont les mines et les réseaux ferroviaires sont abandonnés, ou le bassin minier de Gafsa où, hormis la compagnie des phos-



Le siège de l'UGTT à Tunis.

phates qui emploie 14 000 ouvriers, il n'est fait aucun projet de développement économique pour embaucher des dizaines de milliers de diplômés qui réclament depuis des années un emploi. Dans toutes les régions, et ce quotidiennement, les grèves et les manifestations sont nombreuses. Dans le bassin minier sûr, mais également dans plusieurs centres industriels, comme la briqueterie de Masdour, l'usine textile de Bembla ou la Sitex de Ksar H'lal (région de Monastir), chez les

employés de la santé à Béja ou la ville de Oued M'liz, dans le nord-est.

Tout ce qui occupe le gouvernement de la coalition Ennahda-Ettakatol-Congrès pour la République, c'est de multiplier les initiatives et les prises de décision pour s'assurer le contrôle de tout l'appareil d'Etat. La quasi-totalité des préfets et des sous-préfets sont remplacés par des hommes issus principalement de l'appareil politique d'Ennahda. Comme c'est le cas également de la

nomination des présidents des sociétés nationales. « *Ennahda sur les traces du RCD* », écrit le journal *Echourouk*.

Dans les locaux de l'UGTT, lors d'une discussion avec un groupe d'enseignantes du second degré, une des enseignantes nous a dit : « *Notre maison* (elle parlait de l'UGTT) *rassemble tous les travailleurs de ce pays, mais nous n'avons personne pour nous représenter à l'Assemblée nationale constituante.* » ■

PALESTINE > Grève de la faim des prisonniers

Premier recul du gouvernement israélien

En grève de la faim depuis près d'un mois pour exiger l'amélioration de leurs conditions de détention, ce sont environ deux mille prisonniers politiques palestiniens qui ont accepté de suspendre leur mouvement le 15 mai, même si quatre d'entre eux ont décidé de le poursuivre. Face au soutien populaire massif manifesté à l'égard des grévistes, la disparition de l'un d'entre eux, de surcroît le jour de la commémoration de la Nakba (« la catastrophe » en arabe, nom donné au jour de la création de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948 — NDLR), aurait plongé l'Autorité palestinienne et son président, Mahmoud Abbas, dans une crise insurmontable. Abbas, dont le rôle essentiel est de maintenir l'ordre dans les territoires occupés, est de plus en plus affaibli et ne représente que le petit groupe qui s'accroche au pouvoir. L'essor de la grève a terrorisé les cercles dirigeants de l'Autorité palestinienne, qui avait refusé d'engager les prisonniers membres du Fatah dans le mouvement. Mahmoud Abbas a demandé le soutien de l'Egypte pour négocier.

L'accord passé entre la coordination représentative des prisonniers et les forces d'occupation prend, pour le peuple palestinien,

une dimension plus que symbolique. L'emprisonnement des Palestiniens, les rafles, les détentions administratives sans fin sont partie intégrante de la politique israélienne en Cisjordanie depuis 1967.

Cette fois-ci, Israël a accepté de lever immédiatement les mesures d'isolement pour dix-neuf prisonniers (certains étaient en isolement depuis dix ans sans aucun jugement). Les familles de Gaza pourront enfin visiter leurs parents prisonniers. Les détenus administratifs seront soit libérés, soit inculpés à charge. Les prisonniers considèrent que leur mouvement a été reconnu par les autorités, ce qui est très important. C'est la première fois qu'une grève de la faim prend une telle ampleur, allant jusqu'à ébranler l'Autorité palestinienne qui n'a jamais rien obtenu de la part des Israéliens. L'accord avec les grévistes de la faim a permis de prévenir une explosion de colère dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Mais sans la moindre perspective de fin de l'occupation militaire et de l'oppression contre toute la population palestinienne, que le nouveau gouvernement Netanyahu entend poursuivre, ce mouvement ne fait qu'annoncer d'autres.

Correspondant ■

ÉGYPTE

Election présidentielle

Premier tour de l'élection présidentielle les 23 et 24 mai.

Deuxième tour les 16 et 17 juin. Si elle diffère des élections fabriquées de Moubarak, cette élection a néanmoins un point commun avec elles : la volonté des principaux candidats, islamistes et piliers du régime, de sauver celui-ci à tout prix, en accord avec les généraux. Première observation : un président sera élu à la tête du pays sans même que ses pouvoirs et fonctions n'aient été définis par une Constitution. La « commission des Cent », chargée de rédiger une Constitution, a été dissoute par le Conseil constitutionnel en avril dernier. C'est donc, une fois de plus, le Conseil suprême des forces armées (CSFA) qui aura promulgué, à la hâte, l'avant-veille du scrutin, une déclaration constitutionnelle qui définit le fonctionnement de l'Etat. Déjà, en mars 2011, les généraux avaient promulgué une déclaration, copie de la Constitution de Moubarak de 1971, amendée à la marge.

Deuxième observation : trois candidats islamistes se présentent. Les deux principaux sont Mohamad Morsi, de la confrérie des Frères

musulmans, et Aboul Foutouh, ancien pilier de la confrérie, soutenu aujourd'hui par les salafistes ultraconservateurs, par l'appel salafiste et par la Jamaa al-Islamiya.

“Plus de 850 000 chômeurs au premier trimestre 2012”

Des piliers du régime Moubarak font un retour en force dans la compétition électorale : Amr Moussa et le général Ahmed Chafic, deux « fe-loul » (résidus du régime). Le premier, soutenu par de nombreux anciens ministres de Moubarak, fut ministre des Affaires étrangères de celui-ci entre 1991 et 2001, puis secrétaire général de la Ligue arabe de 2001 à 2011. Le second fut chef d'état-major de l'armée de l'air, ministre de l'Aviation civile, puis Premier ministre du président déchu avant d'être lui-même chassé par le soulèvement populaire.

Ils ne cessent de répéter qu'ils sont la meilleure alternative au chaos.

« *Il faut que la sécurité revienne et en force. La société ne se stabilisera qu'avec une main de fer de l'Etat* », martèle Ahmed Chafic. A gauche, trois candidats, parmi lesquels le nassérien Hamdine Sabbahi et l'avocat Khaled Ali, connu, notamment, pour avoir défendu la renationalisation d'entreprises privatisées par Moubarak, essaient de faire entendre leur voix.

Troisième observation : un rapport annuel de l'Union européenne, publié le 16 mai 2012, invite l'Egypte à adopter un accord de libre échange, similaire à celui passé avec la Tunisie, et propose d'ouvrir les négociations après l'élection, aussitôt le nouveau gouvernement installé. L'Egypte a vu le nombre officiel de chômeur augmenter de 850 000 au premier trimestre 2012. Quatorze millions d'Egyptiens habitent des bidonvilles.

Les prix des fruits et légumes ont explosé au mois d'avril (tomates + 34 %, légumes + 9,2 %, fruits + 4,7 %). La corruption et le marché noir se développent sur les produits subventionnés (bonbonnes de gaz, pain...).

Correspondant ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ITALIE

Mario Monti,
un modèle pour le FMI

Le directeur du département Europe du FMI a salué mercredi 12 mai à Rome « les progrès » réalisés en matière de réformes économiques par le gouvernement italien de Mario Monti, jugeant qu'ils constituaient un « modèle » pour l'Europe.

Les « progrès » réalisés par M. Monti au cours des six derniers mois constituent « véritablement un modèle par rapport aux progrès réalisés en Europe », a déclaré Reza Moghadam lors d'une conférence de presse à l'issue de la mission annuelle en Italie du FMI.

« Mais, a-t-il aussitôt ajouté, le travail n'est pas terminé. Il faut plus d'efforts pour raviver la croissance. »

De son côté Mario Monti a également estimé que « beaucoup reste à faire pour résoudre les retards accumulés depuis des années et les faiblesses structurelles ». Monti a pris la tête d'un gouvernement « technique » en novembre dernier, en remplacement de Silvio Berlusconi. Il a imposé une sévère cure d'austérité aux travailleurs italiens, s'ajoutant à un plan de libéralisation de l'économie ainsi qu'un projet de réforme du marché du travail, actuellement en cours d'examen au Parlement.

PORTUGAL

Le taux de chômage
atteint un niveau record

Le taux de chômage a atteint le niveau record de 14,9 % au premier trimestre 2012, alors que le gouvernement impose de sévères mesures d'austérité qui ne font qu'aggraver la récession.

Au premier trimestre, le nombre de chômeurs s'est élevé à 819 300, soit une hausse de 18,9 % par rapport à la même période de l'année dernière, sur une population active de 5,48 millions de personnes.

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le taux de chômage a atteint 36,2 % au premier trimestre.

CHIFFRE

1 milliard

C'est, selon le *New York Times*, le montant en dollars des pertes subies en quatre jours seulement par la première banque américaine, J. P. Morgan, s'ajoutant aux deux milliards de dollars initialement annoncés, conséquences d'opérations particulièrement pourries sur le terrain de la spéculation.

ASIE

Crise : la contagion

Plombés par la tourmente dans la zone euro, les marchés asiatiques chutent à leur tour depuis une semaine, « en raison, souligne l'AFP, des craintes grandissantes d'une sortie de la Grèce et d'une contagion à l'Espagne, deux pays qui viennent à nouveau d'être sanctionnés par les agences de notation ».

Photo DR



Guadeloupe : la mobilisation continue contre la pwofitasyon, pour le respect de l'accord Bino

Samedi 12 mai 2012, les travailleurs, avec tous leurs syndicats et LKP, étaient mobilisés aux abords du centre commercial Milénis en soutien aux travailleurs en grève. Très tôt, les gendarmes et la police, omniprésents sur tout le territoire, ont brutalement stoppé les manifestants et empêché tout accès aux galeries marchandes.

De nombreuses entreprises et services sont actuellement en grève : mairie de Goyave, centrale géothermique de Bouillante, Super U Chanzy, dépôt Ecomax Jarry, crèche de Chemin neuf, Renault, Toyota, SGDM, Marimax, Leader Price, Esso, Vito, Total, Texaco, Cap, Sasema, Viennoiserie plus, Carrefour Milénis, mairies de Capesterre, de Saint-Claude, de Port-Louis, des Abymes, de Bouillante, de Baie-Mahault, de Vieux-Habitants, Cadi surgelés, Logigua, Saserq, Dorlin, Bannette, Datex, Gosier transports, TCSV, Soprest'iles, Carrefour market, Canella beach, Sictom, MIB sécurité, et tous les autres qui combattent ou qui entrent dans le combat...

Dans son communiqué du 13 mai 2012, le LKP dénonce :

« Sous l'enseigne Carrefour, le centre commercial Milénis est l'exemple même des abus subis par les travailleurs et le peuple de Guadeloupe. Carrefour Milénis, en plus d'être

un des champions de la pwofitasyon sur les prix, notamment des produits alimentaires, est également l'employeur de nombreux travailleurs dont les bas salaires sont parmi les plus bas de l'île.

Depuis le 1^{er} mars 2012, Carrefour Milénis, comme d'autres entreprises signataires de l'accord Bino, suivent les recommandations du Medef-Guadeloupe, refusant d'appliquer cet accord (...).

C'est à la fois pour les revendications des salariés et pour mettre un coup d'arrêt à la pwofitasyon insupportable sur les produits de première nécessité que le LKP était mobilisé, pour dénoncer les requins de la grande distribution.

Depuis trois ans, le LKP demande à ce que l'Etat respecte les engagements qui avaient été pris sur le contrôle des prix des produits de première nécessité.

Depuis trois ans, le LKP exige que toutes les enseignes de la grande distribution appliquent la baisse de l'octroi de mer qui, en octobre 2009, leur a été accordée par la région au détriment du budget des trente-deux communes de Guadeloupe.

Travailleurs, peuple de Guadeloupe, continuons la lutte pour en finir avec la pwofitasyon, pour la satisfaction des justes revendications et pour construire une Guadeloupe à nous. »

ÉTATS-UNIS

L'individu accusé de préparer un attentat
dans un avion américain était un agent double de la CIA

La police fédérale des Etats-Unis a ouvert une enquête sur un prétendu projet d'attentat d'al-Qaida qui devait être perpétré dans un avion américain.

Selon des médias américains, l'individu accusé de préparer l'attentat était un agent double de la CIA travaillant pour les services secrets saoudiens et infiltré au sein d'al-Qaida.

Le patron du FBI a expliqué que le FBI « travaillait » avec l'agence chargée de la sécurité aérienne (TSA) sur cette tentative d'attentat.

L'agent saoudien, qui disposait d'un passeport britannique, s'était porté volontaire auprès d'al-Qaida dans la péninsule arabique pour mener un attentat-suicide contre un avion à destination des Etats-Unis et avait reçu un entraînement dans un camp au Yémen en ce sens, selon des médias américains.

CANADA

Le gouvernement choisit la répression
face à la grève des étudiants

Le gouvernement québécois prépare une loi spéciale pour briser la grève des étudiants contre la hausse des frais de scolarité qui dure depuis quatorze semaines.

Les professeurs d'université sont entrés à leur tour dans le conflit. La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université s'est prononcée contre le projet de loi spéciale, qui « ne fera, dit-elle, qu'envenimer la situation ».

Le projet de loi spéciale prévoit notamment une forte restriction du droit de manifester et de très lourdes amendes pour les organisateurs de piquets de grève. Un individu seul, par exemple, encourrait une amende de 1 000 à 5 000 dollars. Une association d'étudiants qui organiserait un tel rassemblement ou lancerait le mot d'ordre de bloquer l'accès à une université risquerait, elle, de devoir payer de 25 000 à 125 000 dollars, le double en cas de récidive.

Le projet de loi prévoit également une suspension des cours jusqu'au mois d'août dans les établissements en grève, sans annulation de la session.

« Cette loi est, et de loin, pire que l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants », a lancé Léo Bureau-Blouin, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). De son côté, Gabriel Nadeau-Dubois, président de la CLASSE, le syndicat le plus radical, a affirmé que le texte était tout simplement « anti-constitutionnel », et a appelé à la « désobéissance civile ».

La dernière offre du gouvernement — massivement rejetée par les étudiants grévistes — prévoyait une augmentation de 82 % des droits de scolarité à l'université (c'est-à-dire de 1 780 dollars) sur sept ans au lieu de cinq ans initialement, pour arriver à près de 4 000 dollars par an.

ITALIE, ESPAGNE

Les agences de notations orchestrent
partout la marche à la récession

Après avoir abaissé lundi 13 mai, les notes de vingt-six banques italiennes, l'agence de notation Moody's vient d'infliger la même sanction à seize banques espagnoles, « à cause de la crise économique qui touche le pays et de la dégradation de ses finances publiques ».

« L'économie espagnole est retombée en récession au premier trimestre 2012, et Moody's ne prévoit pas que la conjoncture s'améliorera au cours de cette année.

De plus, la crise de l'immobilier, qui a commencé en 2008, se poursuit et le chômage est monté à des niveaux très élevés », estime Moody's qui « prévoit que la récession et le niveau très élevé du chômage seront à l'origine d'une détérioration de la qualité des actifs également dans les prêts aux ménages et aux entreprises non immobilières ».

ESPAGNE

Le gouvernement Rajoy
approuve les plans d'austérité
présentés par 16 des 17 régions

Photo AFP

Le gouvernement espagnol vient d'approuver les plans d'austérité présentés par seize des dix-sept régions. « Ces plans vont commencer à être appliqués dès leur approbation », a déclaré le ministre du Budget après une réunion avec les présidents de région. Au total, les économies prévues par les régions s'élèvent à 18 milliards d'euros, se décomposant en 13 milliards d'euros de coupes budgétaires et 5 milliards de rentrées d'impôts et de taxes supplémentaires.

Les régions espagnoles, qui gèrent les lourds budgets de l'éducation et de la santé, subissent les foudres des agences de notations. L'agence de notation Moody's a ainsi dégradé la note de quatre d'entre elles, l'Andalousie, la Catalogne, Murcie et l'Estrémadure. L'agence, qui a placé ces régions sous perspective négative et envisage donc d'abaisser à nouveau leur note à moyen terme, a souligné qu'elles n'avaient pas rempli leurs objectifs de réduction du déficit en 2011, et qu'il existait une « faible probabilité » que ces objectifs soient remplis en 2012.

Très endettées depuis l'éclatement de la bulle immobilière en 2008, les villes et les régions du pays sont littéralement acculées à la faillite.

Les restrictions budgétaires imposées aux régions s'inscrivent dans la politique du gouvernement central qui a déjà adopté un budget d'une rigueur historique, prévoyant 27,3 milliards d'euros d'économies en 2012. Il prévoit également d'économiser dix milliards d'euros par an sur les budgets de la santé et de l'éducation.